

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00125 Numéro SIREN : 322 463 837 Nom ou dénomination : VIERZON - DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 4433

Désignation de l'entreprise SAS VIERZON DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise RUE DU MOUTON 18100 VIERZON		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 2 2 4 6 3 8 3 7 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2018					
		Brut 1	Amortissements, provisions Net				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 279	22 859	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	322 593	401 170	
		Constructions	AP	AQ	6 132 772	4 336 239	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 460 866	571 767	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	214 018	42 227	
		Immobilisations en cours	AV	AW		54 567	
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE		707 197	
		Prêts	BF	BG		9 703	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	9 150 529	6 145 732		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	74 620	3 987 066	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 690	394 615	
		Autres créances (3)	BZ	CA		2 173 106	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		1 453 973	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		29 248	
TOTAL (III)		CJ	CK	83 310	8 038 010		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	9 233 839	14 183 743		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	9 703	(3) Part à plus d'un an	CR	607 011
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS VIERZON DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	5 586 346	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	595 923	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	501 291	
	TOTAL (I)			DL	6 727 561	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	122 157	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	122 157	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 864 108	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	15 342	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 004 759	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 224 080	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	225 733	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 334 024		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 183 743		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 697 142
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	457 312	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS VIERZON DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	43 122 412	FB		FC	43 122 412	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	3 798 238	FE		FF	3 798 238	
		FG	688 992	FH		FI	688 992	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47 609 643	FK		FL	47 609 643	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	133 833	
	Autres produits (1) (11)					FQ	163 933	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 907 409
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 839 237	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	173 194	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	95 280	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 354 591	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	706 727	
	Salaires et traitements*					FY	3 722 618	
	Charges sociales (10)					FZ	1 124 775	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	694 290
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	83 310
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10 714	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	46 804 741
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 102 668	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	16 762
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	150
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	16 913	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 980
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	23 980	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 066)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 095 601	

Désignation de l'entreprise <u>SAS VIERZON DISTRIBUTION</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	39 950		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 382		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	10 612		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	51 944		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	117 453		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 474		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	132 774		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	251 702		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(199 757)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	175 296		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	124 625		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	47 976 267		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	47 380 344		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	595 923		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	43 766	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *		HP		
		-- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 157	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	43 224	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		AI	53 532	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 773	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

SAS VIERZON DISTRIBUTION

[illegible]

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 14 183 743 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 595 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 6 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 189 129 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494	25 816	18 171	43 139
Immobilisations incorporelles	35 494	25 816	18 171	43 139
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	6 785 292			6 785 292
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 680 006	39 980	36 266	3 683 720
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 959 587	94 036	20 989	3 032 634
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 728	26 529	1 372	247 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	67 244		12 676	54 568
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 446 982	160 545	71 303	14 536 223
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	702 843	4 665	312	707 197
- Prêts et autres immobilisations financières	28 867	21 200	40 363	9 703
Immobilisations financières	731 710	25 865	40 675	716 901
ACTIF IMMOBILISE	15 214 186	212 225	130 149	15 296 263

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494	2 956	18 171	20 280
Immobilisations incorporelles	35 494	2 956	18 171	20 280
- Terrains	291 594	31 000		322 594
- Constructions sur sol propre	3 168 403	268 771		3 437 174
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 547 692	183 009	35 103	2 695 598
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 287 365	194 490	20 989	2 460 866
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 964	14 065	1 372	205 657
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 496 380	691 335	57 464	9 130 250
ACTIF IMMOBILISE	8 531 874	694 291	75 635	9 150 530

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 615 363 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 703	9 703	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	403 305	403 305	
Autres	2 173 107	1 566 095	607 012
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 248	29 248	
Total	2 615 363	2 008 352	607 012
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 917		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a établir	4 800
Frs avoirs a recevoir	1 613
Reversements centrale a recevoir	169 980
Etat - produits à recevoir	5 150
Associés interets courus à recevoir	491
Total	182 034

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	492 975	10 617	2 301	501 291
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	492 975	10 617	2 301	501 291
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 617	2 301	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	8 311	122 157	8 311		122 157
Total	8 311	122 157	8 311		122 157
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		122 157	8 311		

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 à hauteur de 122 157€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 334 025 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	457 312	457 312		
- à plus de 1 an à l'origine	1 406 797	817 794	589 002	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 004 759	4 004 759		
Dettes fiscales et sociales	1 224 080	1 180 042		44 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	229 576	225 734		3 842
Produits constatés d'avance				
Total	7 334 025	6 697 143	589 002	47 880
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	245 869			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	952 627			
(**) Dont envers les associés	3 843			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 686 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 406 290	1 406 289	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 406 290	1 406 289	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gdf a payer	41 981
Achats a payer	12 514
Cotisation centrale a pay	133 018
S/traittance a payer	14 243
Charges locatives à payer	7 150
Maintenance a payer	3 203
Frais etudes a payer	1 440
Frais semin.conf.a payer	120
Interim a payer	19 018
Honoraires a payer	33 660
Frais de formation a payer	14 112
Publicite a payer	39 763
Frais bancaires à payer	9 962
Cotisations a payer	69 600
Droits d auteurs a payer	1 200
Int.s/emprunt a payer	507
Int.bancaire courus a pay	796
Associés interets courus à payer	1 157
Dettes prov.c.p	183 940
Primes a payer	75 000
Participation des salarié	44 038
Interessement	131 258
Charges soc a payer	3 000
Format.prof.continue	47 926
Participat.construct°	17 207
Taxe apprentis.a payer	25 222
Taxe handicapé a payer	17 270
Organic a payer	46 325
Taxe additionnelle	97 570
Charges s/c.p	76 880
Charges s/salaires prov.	30 000
Autres taxes a payer	9 240
Total	1 208 319

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Energie d avance	3 788		
Sous traitance d avance	3 564		
Locations mob.d avance	3 445		
Charges locatives d avance	943		
Maintenance d avance	4 969		
Assurance d avance	1 840		
Publicite d avance	10 699		
Total	29 248		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 798 239		3 798 239
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	43 122 412		43 122 412
Produits des activités annexes	688 993		688 993
TOTAL	47 609 643		47 609 643

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 157 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Abandon Projet Concepts	96 850	
Amortissements dérogatoires	10 617	2 301
Prov Litige Remises Galec 2013/2015	122 157	
Litige prudh. & rep.prov	3 950	8 311
Amdende DGCCRF	1 000	
Restitution CSPE 2016		27 031
Prime Effacement 2017		2 612
Cession/Rebuts immobilisations	1 475	1 382
Apurement dettes/créances antér.	5 070	10 190
Ecart Réglements	10 583	118
TOTAL	251 702	51 945

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	595 923
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	124 625
Résultat avant impôt	720 548
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	8 316
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	728 864

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 095 602	256 331	839 271
+ Résultat exceptionnel	-199 758	-70 896	-128 862
- Participations des salariés	175 296	60 810	114 486
Résultat comptable	720 548	124 625	595 923
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 62 912 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	501 291
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	501 291
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	276 607
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	276 607
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	62 912
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :

- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille)

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 138 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	117	
Ouvriers		
Total	138	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnements</i>	15 036 825
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	279
Avals et cautions	15 037 104
Engagements en matière de pensions	198 177
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 235 281
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 198 177 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

VIERZON DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : ZAC de l'Aujonnière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

R.C.S. : 322 463 837 RCS BOURGES
SIRET : 322 463 837 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 DECEMBRE 2018)

* Dividendes	325 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	270 923,15 Euros

	595 923,15 Euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2015	130,00 €	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2016	130	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2017	130	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes	325 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	270 923,15 Euros
	595 923,15 Euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

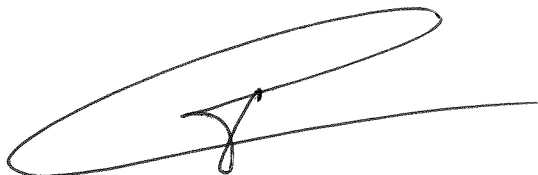
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2015	130,00 €	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2016	130	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2017	130	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

copie certifiée conforme

LE PRESIDENT





Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

VIERZON DISTRIBUTION
SAS au capital de 40 000 Euros

ZAC de l'Augevinière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

322 463 837 RCS BOURGES

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statulaire Premium
DÉE 19801

SAS VIERZON DISTRIBUTION
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2018

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS VIERZON DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 29 mai 2019

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	43 139	20 280	22 859	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	723 764	322 594	401 170	432 170
Constructions	10 469 012	6 132 772	4 336 239	4 749 203
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 032 634	2 460 866	571 768	672 222
Autres immobilisations corporelles	256 246	214 018	42 228	29 764
Immobilisations corporelles en cours	54 568		54 568	67 244
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	707 197		707 197	702 843
Prêts	9 703		9 703	28 867
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 296 263	9 150 530	6 145 733	6 682 312
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 061 687	74 620	3 987 067	4 161 010
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	403 305	8 690	394 615	321 492
Autres créances	2 173 107		2 173 107	2 334 239
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 453 974		1 453 974	1 034 791
Charges constatées d'avance (3)	29 248		29 248	28 323
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 121 320	83 310	8 038 010	7 879 855
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 417 583	9 233 840	14 183 743	14 562 167
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			9 703	28 867
(3) Dont à plus d'un an (brut)			607 012	



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 586 347	5 148 556
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	595 923	762 791
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	501 291	492 975
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 727 561	6 448 322
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	122 157	8 311
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 157	8 311
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 864 109	2 581 056
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 343	12 530
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 004 759	3 817 277
Dettes fiscales et sociales	1 224 080	1 508 231
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	225 734	186 441
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	7 334 025	8 105 534
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 183 743	14 562 167
(1) Dont à plus d'un an (a)	636 882	1 214 590
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 697 143	6 890 944
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	457 312	466 708
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	43 122 412	42 172 023
Production vendue (biens)	3 798 239	3 898 995
Production vendue (services)	688 993	683 123
Chiffre d'affaires net	47 609 643	46 754 141
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	133 833	156 908
Autres produits	163 933	194 843
Total I	47 907 410	47 105 892
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	37 839 237	37 243 024
Variations de stock	173 194	-225 171
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95 280	103 098
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 354 592	2 548 575
Impôts, taxes et versements assimilés	706 727	685 049
Salaires et traitements	3 722 618	3 691 992
Charges sociales	1 124 776	1 136 974
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	694 291	740 564
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	83 310	80 301
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 715	11 091
Total II	46 804 741	46 015 496
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 102 669	1 090 397
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	16 763	33 174
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	151	440
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	16 913	33 614
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 980	39 306
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	23 980	39 306
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 067	-5 692
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 095 602	1 084 705



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	39 951	6 717
Sur opérations en capital	1 382	100 382
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	10 612	2 301
Total produits exceptionnels (VII)	51 945	109 400
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	117 454	4 891
Sur opérations en capital	1 475	21 619
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	132 774	43 809
Total charges exceptionnelles (VIII)	251 702	70 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-199 758	39 081
Participation des salariés aux résultats (IX)	175 296	173 553
Impôts sur les bénéfices (X)	124 625	187 442
Total des produits (I+III+V+VII)	47 976 268	47 248 906
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	47 380 345	46 486 115
BENEFICE OU PERTE	595 923	762 791
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 157	1 020



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 14 183 743 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 595 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 6 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 189 129 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494	25 816	18 171	43 139
Immobilisations incorporelles	35 494	25 816	18 171	43 139
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	6 785 292			6 785 292
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 680 006	39 980	36 266	3 683 720
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 959 587	94 036	20 989	3 032 634
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 728	26 529	1 372	247 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	67 244		12 676	54 568
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 446 982	160 545	71 303	14 536 223
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	702 843	4 665	312	707 197
- Prêts et autres immobilisations financières	28 867	21 200	40 363	9 703
Immobilisations financières	731 710	25 865	40 675	716 901
ACTIF IMMOBILISE	15 214 186	212 225	130 149	15 296 263



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494	2 956	18 171	20 280
Immobilisations incorporelles	35 494	2 956	18 171	20 280
- Terrains	291 594	31 000		322 594
- Constructions sur sol propre	3 168 403	268 771		3 437 174
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 547 692	183 009	35 103	2 695 598
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 287 365	194 490	20 989	2 460 866
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 964	14 065	1 372	205 657
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 496 380	691 335	57 464	9 130 250
ACTIF IMMOBILISE	8 531 874	694 291	75 635	9 150 530



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 615 363 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 703	9 703	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	403 305	403 305	
Autres	2 173 107	1 566 095	607 012
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 248	29 248	
Total	2 615 363	2 008 352	607 012
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 917		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etabli	4 800
Frs avoirs a recevoir	1 613
Reversements centrale a recevoir	169 980
Etat - produits à recevoir	5 150
Associés interets courus à recevoir	491
Total	182 034



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	492 975	10 617	2 301	501 291
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	492 975	10 617	2 301	501 291
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 617	2 301	



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 311	122 157	8 311		122 157
Total	8 311	122 157	8 311		122 157
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		122 157	8 311		

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 à hauteur de 122 157€



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 334 025 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	457 312	457 312		
- à plus de 1 an à l'origine	1 406 797	817 794	589 002	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 004 759	4 004 759		
Dettes fiscales et sociales	1 224 080	1 180 042		44 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	229 576	225 734		3 842
Produits constatés d'avance				
Total	7 334 025	6 697 143	589 002	47 880
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	245 869			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	952 627			
(**) Dont envers les associés	3 843			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 686 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 406 290	1 406 289	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 406 290	1 406 289	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gdf a payer	41 981
Achats a payer	12 514
Cotisation centrale a pay	133 018
S/traittance a payer	14 243
Charges locatives à payer	7 150
Maintenance a payer	3 203
Frais etudes a payer	1 440
Frais semin.conf.a payer	120
Interim a payer	19 018
Honoraires a payer	33 660
Frais de formation a payer	14 112
Publicite a payer	39 763
Frais bancaires à payer	9 962
Cotisations a payer	69 600
Droits d auteurs a payer	1 200
Int.s/emprunt a payer	507
Int.bancaire courus a pay	796
Associés interets courus à payer	1 157
Dettes prov.c.p	183 940
Primes a payer	75 000
Participation des salarie	44 038
Interessement	131 258
Charges soc a payer	3 000
Format.prof.continue	47 926
Participat.construct°	17 207
Taxe apprentis.a payer	25 222
Taxe handicapé a payer	17 270
Organic a payer	46 325
Taxe additionnelle	97 570
Charges s/c.p	76 880
Charges s/salaires prov.	30 000
Autres taxes a payer	9 240
Total	1 208 319



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Energie d avance	3 788		
Sous traitance d avance	3 564		
Locations mob.d avance	3 445		
Charges locatives d avance	943		
Maintenance d avance	4 969		
Assurance d avance	1 840		
Publicite d avance	10 699		
Total	29 248		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 798 239		3 798 239
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	43 122 412		43 122 412
Produits des activités annexes	688 993		688 993
TOTAL	47 609 643		47 609 643

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 157 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Abandon Projet Concepts	96 850	
Amortissements dérogatoires	10 617	2 301
Prov Litige Remises Galec 2013/2015	122 157	
Litige prudh. & rep.prov	3 950	8 311
Amdende DGCCRF	1 000	
Restitution CSPE 2016		27 031
Prime Effacement 2017		2 612
Cession/Rebuts immobilisations	1 475	1 382
Apurement dettes/créances antér.	5 070	10 190
Ecart Réglements	10 583	118
TOTAL	251 702	51 945



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	595 923
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	124 625
Résultat avant impôt	720 548
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	8 316
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	728 864

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 095 602	256 331	839 271
+ Résultat exceptionnel	-199 758	-70 896	-128 862
- Participations des salariés	175 296	60 810	114 486
Résultat comptable	720 548	124 625	595 923
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 62 912 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	501 291
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	501 291
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	276 607
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	276 607
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	62 912
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :

- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille)



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 138 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	117	
Ouvriers		
Total	138	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnements</i>	15 036 825
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	279
Avals et cautions	15 037 104
Engagements en matière de pensions	198 177
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 235 281
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 198 177 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

